

FOIRE DU LIVRE JEUNESSE DE BOLOGNE**13 AU 16 AVRIL 2026, À BOLOGNE, ITALIE**

La Société de développement des entreprises culturelles ([SODEC](#)), en partenariat avec [Livres Canada Books](#) (LCB), offre la possibilité aux maisons d'édition québécoises ayant un catalogue de livres jeunesse de bénéficier d'un soutien financier pour participer à la Foire du livre jeunesse de Bologne 2026.

La 63^e édition de la [Foire du livre jeunesse de Bologne](#) est le salon mondial de référence pour l'édition jeunesse et constitue un rendez-vous de premier plan pour les ventes et achats de droits, pour les licences, l'illustration et l'animation. En 2025, 95 pays étaient représentés et près de 33 320 professionnels y étaient présents.

Notez que, pour pouvoir bénéficier de ce soutien financier, les maisons d'édition québécoises sont invitées à s'inscrire à la Foire du livre jeunesse de Bologne soit auprès de Livres Canada Books ([lien d'inscription LCB](#)) soit auprès de la Foire ([lien d'inscription de la Foire](#)).

DÉTAILS DE L' OFFRE

- Soutien financier couvrant 50 % du coût du stand avec fournitures de base choisi par la maison d'édition (choix d'un stand sous l'enseigne de Livres Canada Books, d'un stand indépendant ou partagé ou d'un stand situé dans un espace du Comics Corner);
- Jusqu'à deux accréditations maximum offertes par maison d'édition en fonction du stand réservé, d'une valeur unitaire de 499 euros.

OBJECTIFS

- Établir et stimuler des relations d'affaires à l'international;
- Stimuler et favoriser la vente de droits et l'achat de droits;
- Soutenir une plus grande visibilité du livre jeunesse québécois sur la scène internationale;
- Favoriser les échanges culturels, les bonnes pratiques et la collaboration formelle et informelle à long terme.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être une maison d'édition québécoise active ayant un catalogue de livres jeunesse et démontrant une expertise à l'international;
- Avoir déjà participé à la Foire du livre jeunesse de Bologne dans les dernières années (un atout).

CRITÈRES D' ADMISSIBILITÉ

- Être une entreprise québécoise d'édition de livres agréée ou admissible à l'agrément par le ministre de la Culture et des Communications, et selon les normes et conditions définies par la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* et par les Règlements sur l'agrément;
- Ne pas être en situation de défaut relativement à ses obligations envers la SODEC;
- S'engager à être présents sur place pour la période du 13 au 16 avril 2026 inclusivement pour les stands sous l'espace de Livres Canada Books ou du 12 au 17 avril 2026 inclusivement s'il s'agit d'un stand indépendant;
- Fournir la facture ou la preuve qui confirme la participation à la Foire du livre jeunesse de Bologne 2026, que ce soit dans l'espace de Livres Canada Books, dans un stand indépendant, dans un espace du Comics Corner ou comme simple visiteur professionnel;
- S'engager à inclure le logo de Québec créatif dans sa signalétique de stand et à faire approuver le visuel avant impression.

Note importante : Si vous avez déjà une demande active au volet 1 - Développement stratégique des entreprises à l'étranger du [programme SODEXPORT -livre et édition](#) qui inclut une présence à Bologne avec ces dépenses, elles ne pourront pas être admissibles à la fermeture de votre demande. Pareillement, si vous déposez une demande au volet 2.1 - Soutien aux occasions d'affaires à l'étranger du programme SODEXPORT -livre et édition, ces frais ne pourront pas être admissibles au calcul de la subvention.

CANDIDATURE

Pour soumettre votre candidature, merci de remplir ce [formulaire](#) d'ici le **8 janvier 2026**.

Seuls les éditrices et éditeurs retenus recevront une confirmation de la SODEC dans la semaine du 12 janvier 2026.

RENSEIGNEMENTS

SANDRINE MARTINEZ

DÉLÉGUÉE DES AFFAIRES INTERNATIONALES



SODEC
514 841-2350
sandrine.martinez@sodec.gouv.qc.ca